



1 journée
soit
7 heures



Présentiel
Distanciel

Formation Cone Beam CT



Bénéficiez d'une formation validante à forte valeur ajoutée

* L'attestation de suivi peut être réclamée par l'ASN ou la CPAM.

La formation Cone Beam CT est **obligatoire** pour les professionnels du secteur dentaire et s'adresse tant aux possesseurs de radio 3D qu'aux futurs utilisateurs.

Le Bureau de la PCR

Votre organisme de formation, expert en radioprotection, propose des formations spécifiquement élaborées pour le secteur dentaire.

Résumé de la formation

La formation se déroule conformément à la Décision du 20 mars 2012 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie.

Document mis à jour le 15/09/2022



Public concerné

Les chirurgiens-dentistes et les médecins spécialistes en chirurgie maxillo-faciale et stomatologie qui possèdent et/ou utilisent cet appareil, ainsi que les futurs utilisateurs.



Prérequis

Être titulaire des diplômes adéquats, et détenteur ou en cours d'acquisition d'un appareil de radiologie 3D Cone Beam.



Tarif - 450 €

Prise en charge possible par le FIF PL ou par un OPCO, sous réserve de la disponibilité de vos droits.



Objectifs Pédagogiques

Cette formation vise à **sensibiliser** le prescripteur et l'utilisateur d'un tomographe volumique à faisceau conique aux risques liés aux rayonnements ionisants, et à **adapter le principe de justification et d'optimisation** par l'analyse pertinente de l'imagerie.



Connaître et respecter les règles et fondamentaux de la radioprotection et de l'imagerie 3D



Être capable de **mettre en œuvre** de façon opérationnelle **le principe de justification** des expositions



Être capable de **mettre en œuvre** de façon opérationnelle **le principe d'optimisation** des doses reçues par les personnes exposées



Connaître et respecter les contrôles qualité et les niveaux de référence diagnostique



Adapter le principe de précaution et d'optimisation par l'analyse pertinente de l'imagerie



Délais d'accès

Inscription possible 48 h avant le début de la formation.



Modalités d'accès

En présentiel dans des salles de formation dédiées. Le choix des salles de formation respecte les critères suivants : accès PSH conforme, matériel de visioconférence présent, connexion internet performante, respect des règles de santé et sécurité liées au Covid.

En distanciel, un guide de connexion est fourni au stagiaire.

L'accès à nos formations peut être initié soit par l'employeur, soit par le chef d'entreprise / travailleur indépendant.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre référent handicap se tient à la disposition de tout public en situation de handicap afin d'évaluer et d'anticiper un aménagement adapté. Il est préférable de le contacter par mail ft@bureau-pcr.fr lors de l'inscription.

Dans l'éventualité où aucune solution ne serait envisageable, une réorientation vers un autre organisme sera proposée.

Actuellement, nos formations ne sont pas accessibles aux personnes malvoyantes ou malentendantes.





Modalités d'évaluation

Le **contrôle des connaissances** et la **validation des acquis** font l'objet d'une évaluation :

- **avant la formation** sous forme d'autoévaluation des connaissances (QCM)
- **pendant la formation** via une évaluation du degré d'acquisition des connaissances (interrogations orales, mises en situation, cas pratiques, etc...)
- **à l'issue de la formation** sous forme d'une évaluation globale des acquis au regard des objectifs fixés (QCM).

Une **note minimale de 12/20** à l'évaluation finale doit être atteinte afin de valider la formation.



Demande de financement

Selon votre statut professionnel, plusieurs dispositifs de financement sont possibles.

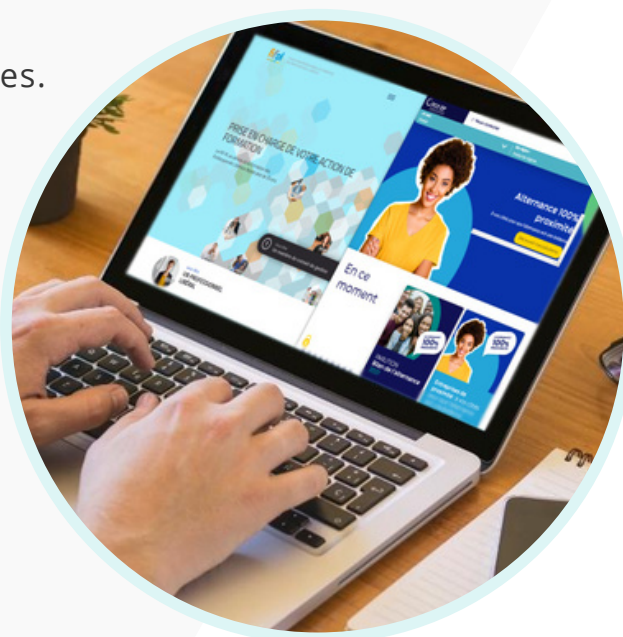
Pour les formations en présentiel nous vous invitons à consulter :

✓ **Le site du FIF PL**
si vous êtes en profession libérale

✓ **Le site de l'OPCO EP**
selon votre secteur d'activité

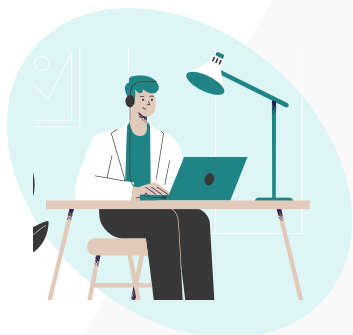
Notre **Chargée de Formation** reste à votre écoute pour vous accompagner sur votre dossier de demande de financement.

Le Bureau de la PCR est un organisme de formation enregistré sous le n°93060774006. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ; une demande de prise en charge peut être effectuée auprès de l'organisme auquel vous cotisez.





Méthode mobilisée Modalités pédagogiques Moyens utilisés

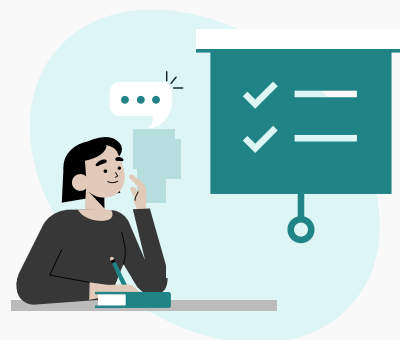


Formateur

Membre de l'équipe depuis 10 ans, notre formateur est un praticien qui dispose de l'expérience et des compétences pédagogiques nécessaires. Il justifie d'une connaissance théorique et pratique des actes radiologiques concernés.

Supports de formation

Des modules théoriques abordés sous la forme d'un diaporama et des débats tant sur la théorie que sur la pratique. Des modules pratiques avec des études de cas afin que les participants puissent s'approprier la technique.



Support de synthèse

Une fiche pratique synthétisant les points clés de la formation est remise à chaque participant à la fin de la session.

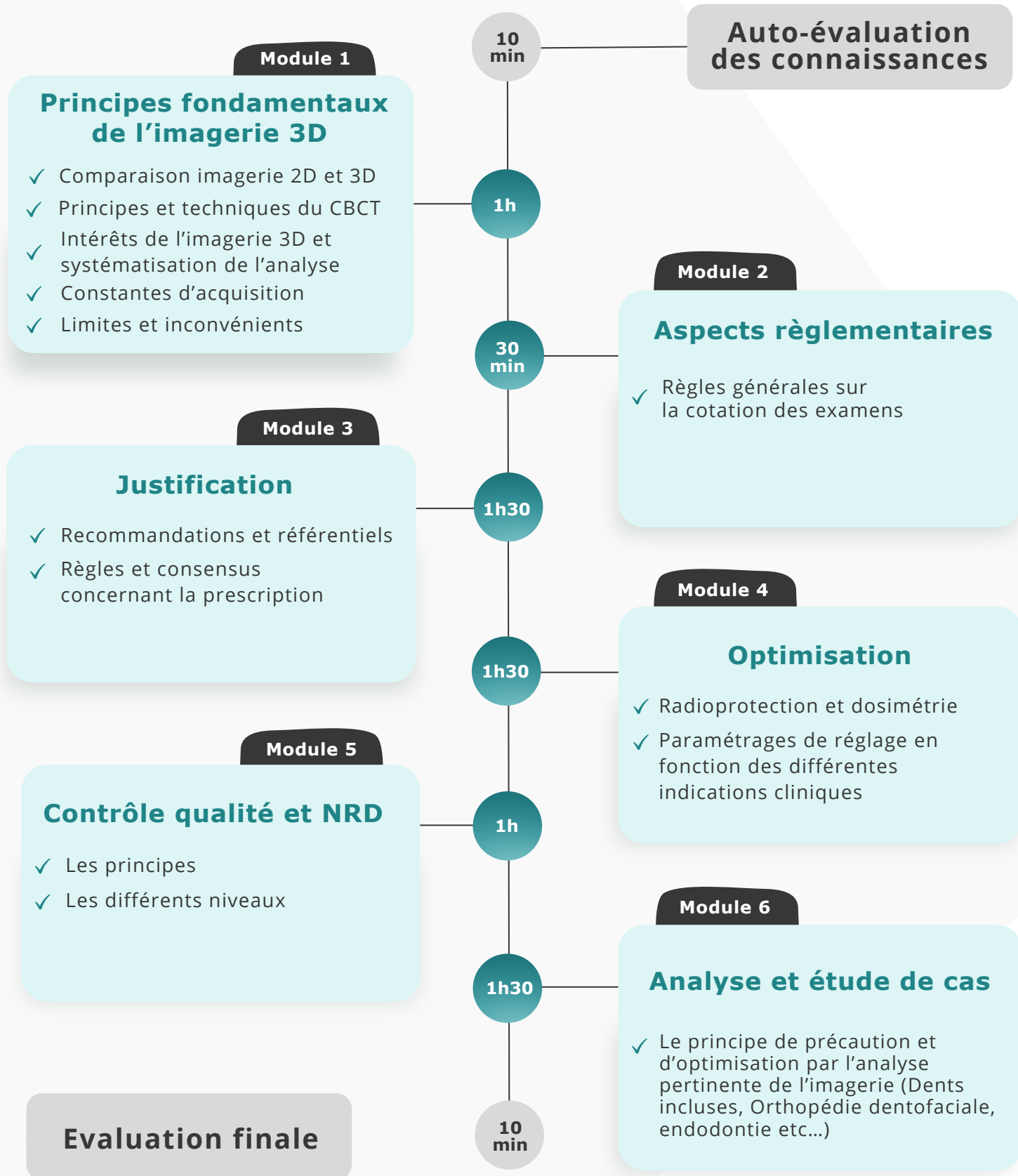
Technique participative

Discussions et échanges durant la journée autour d'études de cas et questionnements réguliers pour s'assurer la bonne compréhension.





Contenu de la formation



Contactez-nous



04 93 24 18 66



info@bureaupcr.fr



Formulaire d'inscription

<https://forms.gle/CnUeL4YdHRTZ799x9>



Suivez-nous



Nos chiffres 2021

68

Participants



100%

Réussite Globale



100%

Satisfaction globale



Merci pour votre formation. La méthode utilisée était didactique, conviviale et vivante; l'accueil chaleureux, la pédagogie et la compétence du formateur parfaites, et en adéquation avec notre exercice. A recommander...

Docteur Thierry F.



Je tenais à remercier le Dr Thierry BELPERCHE pour son excellente prestation le jour de la formation, l'enseignement était de qualité et l'ambiance très conviviale mais néanmoins scientifique. Mes remerciements aussi au bureau de la PCR qui a permis d'organiser cette formation.

Docteur Paul F.



**Ils nous ont
fait confiance**

La formation a répondu à mes attentes. Le formateur est pédagogue et accessible. J'ai appris des notions concrètes applicables au cabinet. La qualité de cette formation est bien supérieure à celle de la faculté dentaire faite précédemment. Merci.

Docteur Nicolas L.

